

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE  
Séance du 25 septembre 2013

Nombre de membres	
Afférents au Conseil	14
En exercice	14
Qui ont pris part à la Délibération	12
Date de convocation	17/09/2013
Date d'affichage	26/09/2013

**L'an deux mil treize, le vingt cinq septembre, à 20 H 30, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr DUMONT Jean-Claude, Maire.**

**Etaient présents : Mr DUMONT JC, Mme GUERMEUR M, Mr WATRIN F, Mr HENRY G, Mme SERRE F., Mme FAVEAUX R., Mr LEPRINCE R, Mme GAND E, Mme BAVOUX F, Mr HOCHLEITNER P, Mme PAQUIN J., Mr KNAJDER M.**

**Absents : Mme CRESPEL A., Mr HUSSON H**

**Mme GUERMEUR Michèle est nommée secrétaire de séance.**

N° 2013/09/D02

**TRANSPORT EXTRASCOLAIRE DES ENFANTS DE RUPT A L'INTERCLASSE DE MIDI**

Le Maire rappelle au conseil municipal que le Conseil Général de la Meuse organise pour le compte de la mairie de Dieue-sur-Meuse le retour dans leurs familles des élèves de Rupt-en-Woëvre à l'interclasse de midi.

Conformément au règlement départemental des transports, cette prestation doit désormais être prise en charge à raison de 40 % par la commune de Dieue-sur-Meuse (coût pour l'année scolaire 2013/2014 : 3777,78 €).

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention relative au transport extrascolaire des enfants de Rupt-en-Woëvre à l'interclasse de midi pour l'année scolaire 2013/2014 et décide de refacturer ces frais à la commune de Rupt-en-Woëvre. Un avenant à la convention relative aux frais de fonctionnement de l'école primaire conclue entre les communes de Dieue-sur-Meuse et Rupt-en-Woëvre sera rédigé.

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,

Jean-Claude DUMONT.

Accusé de réception - S/Préf de Verdun

055-215501545-20130925-2013-09-D02-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le S/Préfet : 27/09/2013  
Publication : 27/09/2013